

► MURS INTÉRIEURS LES SOLUTIONS SPÉCIALISÉES

VERNIS ACRYLIQUE



VERNIS ACRYLIQUE DE PROTECTION ET DÉCORATION

PROPRIÉTÉS : Réalisation de décors intérieurs et extérieurs – vernis pour paillettes – Permet le lessivage des papiers peints - Procure une finition pour divers supports – Protège les peintures acryliques en extérieur.

CARACTÉRISTIQUES



Aspect :	Mat, satiné ou brillant.
Densité :	1,04 +/- 0,05
Séchage :	Sec : 15 à 20 mn
Recouvrable :	6 heures
Valeur limite en UE. :	Catégorie A/e : 130 g/l 2010 Ce produit contient au maximum 84 g/l de COV
Extrait Sec Poids :	40 % +/- 2%
Extrait Sec Volume :	38 % +/- 2%
Rendement Moyen :	12 m ² / kg. Il varie en fonction du type, de l'état de la surface, de l'absorption du support, du mode d'application.
Conditionnement :	3 L – 1 L



CONSERVATION : 12 mois en emballage fermé à l'abri du gel.

CLASSEMENT FEU : M1

CLASSIFICATION : Famille I Classe 7b2 (NFT 36 005)

MISE EN OEUVRE

Les supports, travaux préparatoires et les conditions de mise en oeuvre seront en conformité avec les prescriptions de la norme NF P 74201 (Réf. DTU 59.1).

Application :

- Les supports doivent être propres, dépoussiérés et totalement secs.
- Appliquer en faible épaisseur pour éviter les coulures ou d'éventuelles détrempes.
- Bien croiser et tirer le produit à l'application.
- La coloration légèrement laiteuse disparaît au séchage (sauf si appliqué en trop forte épaisseur : bien « tirer » le produit).
- Agiter avant l'emploi et ne pas diluer (même pour une application au pistolet).
- Appliquer sur des peintures mates.
- Sur papiers peints, procéder à un essai au préalable ou nous consulter.
- Ne pas appliquer à une température inférieure à +6°C.

Matériel : Rouleau mousse floquée, brosse à vernir, pistolet, spalter.

Nettoyage : Eau.



HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Se reporter à la fiche de données de sécurité disponible sur le site

www.duralex-peintures.com et aux indications portées sur l'emballage

La Fiche de Données Environnementales et Sanitaires est consultable sur www.inies.fr

Cette fiche a été établie et mise à jour le 03/05/2023. Elle annule toutes fiches précédentes. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Les renseignements fournis sont basés sur les connaissances et notre expérience à ce jour. Elles ne peuvent en aucun cas impliquer une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité quant à l'utilisation de nos produits. Les conditions d'application échappant à notre contrôle, ce document n'est pas contractuel et la société DURALEX PEINTURES se réserve le droit de tout changement sans préavis.

100 RUE DE LA DÉVIATION 93000 BOBIGNY | TÉL : 01 48 91 95 49 | FAX : 01 48 43 99 60
WWW.DURALEX-PEINTURES.COM

